

217C1301
FR0000037947-OP011-AS09

21 juin 2017

Ouverture et calendrier de l'offre publique d'achat simplifiée visant les titres de la société.

FIMALAC S.A.

(Euronext Paris)

Le 20 juin 2017, l'Autorité des marchés financiers a fait connaître qu'elle a déclaré conforme l'offre publique d'achat simplifiée visant les titres de la société FIMALAC, déposée par BNP Paribas, Crédit Agricole Corporate and Investment Bank et Société Générale¹, agissant pour le compte de la société Groupe Marc de Lacharrière (GML) (cf. D&I 217C1283 du 20 juin 2017).

La note d'information de la société GML (visa n°17-287 en date du 20 juin 2017) et la note en réponse de la société FIMALAC (visa n°17-288 en date du 20 juin 2017) ont été diffusées et les informations mentionnées à l'article 231-28 du règlement général ont été déposées et diffusées.

En conséquence, en application des articles 231-32 et 233-2 du règlement général, l'offre publique d'achat sera ouverte du **22 juin** au **5 juillet 2017** inclus.

Exane BNP Paribas se portera acquéreur sur le marché, pour le compte de l'initiateur, des actions apportées à l'offre, sur la base d'un ordre d'achat libellé au prix d'offre visant la totalité des actions FIMALAC non détenues par l'initiateur.

Euronext Paris fera connaître, par un avis, les conditions de réalisation de l'offre et son calendrier détaillé.

¹ Seules BNP Paribas et Crédit Agricole Corporate and Investment Bank garantissent la teneur et le caractère irrévocable des engagements pris par l'initiateur dans le cadre de l'offre.